

# Encore un été gâché par les avions !



Nous avons été très nombreux à subir le survol incessant de Juvisy par les avions cet été. L'**AJUV**, aux côtés d'autres associations des villes voisines, est intervenue pour que soient davantage respectés les droits des riverains.

**L'utilisation de cette piste de secours n° 2 (perpendiculaire aux pistes principales) pendant les travaux est particulièrement éprouvante** pour les Juvisiens qui ne peuvent pas partir en vacances et restent à Juvisy ou pour tous ceux qui travaillent en juillet-août et dont les soirées et les weekends ont été pénibles.

Comme l'association ELAN de Savigny, l'**AJUV** ne s'oppose pas à la nécessité de ces travaux mais remet en cause la période choisie. Toutes les deux demandent que les travaux aient lieu en hiver. La mobilisation a déjà payé, puisque par rapport au cauchemar de l'été précédent, **l'impact des survols pendant l'été 2017 a été moins fort** :

- des pauses dans la journée pour pouvoir souffler un peu sans vacarme ;
- des pauses durant quelques (rares) journées complètes ;
- une durée des travaux raccourcie par rapport à 2016 ;
- et même une fin plus précoce que prévu.

L'**AJUV** s'en félicite : **les habitants ont été entendus** et plutôt que d'utiliser sans retenue la piste 2, ADP (Aéroports de Paris) a privilégié d'autres solutions. De surcroît, l'été 2018 sera calme. Et avant d'éventuels travaux pour l'été 2019, ADP s'est engagé à une concertation avec les habitants survolés.

**Il est indispensable de maintenir notre vigilance** : les risques de dégradation de notre environnement sont grands car il est annoncé un doublement du trafic aérien d'ici 20 ans. L'**AJUV**, en particulier, exige le **maintien du couvre-feu** (pas de vols de nuit), **la limitation forte de l'usage de la piste 2** et le **plafonnement du nombre annuel de vols** à 250 000.

Notre site aborde ce sujet dans **différents articles** :

- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en février 2017 – [Bruit des avions, toujours en été ?](#)
- en mai 2017 – [Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient](#)
- en juillet 2017 – [Les travaux à Orly, où en est-on ?](#)

# Les travaux à Orly : où en est-on ?



L'**AJUV** s'est mobilisée sur ce sujet qui a un impact très fort sur la qualité de vie des Juvisiens. Elle intervient depuis plusieurs mois déjà, aux côtés d'autres associations des villes voisines, à ce sujet. L'été dernier, en 2016, des survols permanents ont rendu très pénible le quotidien des habitants du Plateau et du Coteau. L'**AJUV** est désormais associée aux différentes réunions d'information, plus ou moins publiques, au sein desquelles elle défend les intérêts des riverains et elle participe aux différentes actions organisées.

Une réunion organisée par ADP, avec le directeur de l'aéroport d'Orly a eu lieu à Juvisy, rassemblant une soixantaine d'habitants. La DGAC (Direction Générale de l'Avion Civile) ne pouvait pas être présente : ses salariés sont fonctionnaires et, en période de réserve renforcée du fait des élections, il leur est interdit de participer à une réunion publique introduite par un candidat aux élections législatives. Comme d'ordinaire, l'**AJUV** vous en rend compte, en séparant ce qui relève de l'information et ce qui fait partie de nos analyses.



## Les faits

Afin de poursuivre son exploitation, l'aéroport d'Orly doit se mettre aux normes internationales en matière de sécurité, ce qui implique des travaux sur les trois pistes. Ces travaux, longuement détaillés et illustrés, portent sur les infrastructures : la nature du tapis des pistes, leur pente, la lutte animalière et des éléments facilitant l'atterrissage (système ILS et PAPI 24). Neutralisant toute

une piste durant plusieurs semaines (du 25 juillet au 31 août), ils impliquent d'utiliser la piste 2 qui signifie le survol de Juvisy, à basse altitude de surcroît.

ADP, à cette occasion a reconnu avoir sous-estimé l'ampleur des nuisances subies par les Juvisiens lors de l'été 2016 et a promis de les réduire au maximum lors de l'été 2017, et a annoncé une pause pour l'été 2018. La DGAC a posé pour l'été 2017 des contraintes beaucoup plus fortes que l'an passé, ce qui réduira l'utilisation de la piste 2. Des pauses dans les survols, pour laisser souffler les habitants ne sont pas possibles, car la piste en travaux ne peut pas être utilisée durant toute la durée du chantier. De même, des interruptions de survol durant la journée ne sont pas prévues

### **L'analyse de l'AJUV**

L'**AJUV** souhaite la poursuite de l'exploitation de l'aéroport d'Orly et, dès lors, se montre favorable aux travaux de mise aux normes car l'aéroport est un élément structurant de notre territoire et un pourvoyeur d'emplois très variés. **Néanmoins, elle se montre et se montrera vigilante sur plusieurs points non négociables :**

- le maintien et le strict respect du couvre-feu. En cas de non-respect de ce couvre-feu, pendant les travaux ou après, elle invite les Juvisiens à noter l'heure de passage de l'avion et à interpeller les autorités aéroportuaires sur les cas précis en utilisant soit l'adresse mèl (mdeorly@adp.fr), soit le numéro de téléphone (01 49 75 90 70) ;
- le maintien d'un maximum de 250 000 mouvements aériens par an (pour 2016, l'aéroport en a connu 234 000) ;
- l'utilisation de la piste 2 limitée à des cas exceptionnels, comme des vents très forts ou un avion accidenté sur une des deux autres pistes.

Enfin, l'**AJUV** a rappelé **sa demande d'une concertation en amont des travaux de l'été 2019** : les habitants ne doivent pas subir passivement des nuisances considérables mais ils doivent être associés – et non simplement informés – aux décisions prises quand elles les impactent aussi fortement. Elle participe également cet été à la **campagne d'affichage qui a pour objectif de montrer à ADP et à la DGAC la vigilance des Juvisiens sur cette question.**



Notre site a abordé ce sujet dans différents articles :

- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en février 2017 – [Bruit des avions, toujours en été ?](#)
- en mai 2017 – [Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient](#)

---

## Le bruit des avions l'été : l'AJUV intervient



Le 25 avril 2017, ADP (Aéroports de Paris) et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) organisaient **une réunion concernant les travaux à venir sur les pistes d'Orly**. L'**AJUV**, qui a écrit à ADP, était invitée à cette réunion et deux représentants de l'association étaient présents. Nous vous en rendons compte.

Cette réunion se tenait sur invitation d'ADP et de la DGAC, elle concernait **les travaux à venir sur les pistes principales d'Orly durant l'été 2017**. Les travaux auront lieu, comme l'été dernier, sur les pistes 3 et 4 de l'aéroport. Une présentation très technique en a été faite par les directions des deux organismes. Les arguments techniques sont irréfutables : la mise aux normes et la modernisation de l'aéroport rend ces interventions lourdes indispensables.

Les élus et associations présents (le Maire de Juvisy était absent durant toute la première partie et n'est donc pas intervenu), en particulier les élus du Val d'Orge, ont tiré les leçons des travaux de l'été 2016 et interpellé ADP à ce sujet. En effet, les engagements pris à l'époque n'ont pas été respectés. **ADP et la DGAC, en réponse, n'ont pris aucun engagement sur nombre de survol et les nuisances qu'allaient subir les 600 000 riverains** concernés pendant la période de fin juillet à fin août 2017. Ils se sont simplement engagés à respecter le couvre-feu, une promesse qui ne coûte rien puisqu'il s'agit d'une obligation légale.

Par ailleurs, ces mêmes intervenants associatifs et élus ont demandé **un report de ces travaux**, soit au printemps (mai-juin 2017), soit en septembre 2017. Le refus de la part d'ADP et la DGAC s'est appuyé sur des éléments météorologiques sur lesquels l'**AJUV** reviendra lorsque nous aurons à ce sujet des informations plus précises.

Les engagements pris par ADP et la DGAC sont donc très limités :

- une information pour les 600 000 riverains, ce qui est bien la moindre des choses, sous forme de courrier, de plaquettes, d'affiches et de réunions publiques. Cet engagement sur les réunions commence à être tenu, la réunion à Juvisy aura lieu le 18 mai aux Travées à 19h30 ;
- un détournement de certains vols sur Roissy-CDG (Charles de Gaulle) ;
- la réduction des travaux de quatre jours.

Enfin, date a été prise en septembre pour établir un bilan des travaux avec les élus et les associations. L'**AJUV** continuera à s'impliquer dans ce dossier et à vous en rendre compte, rapidement, pas l'intermédiaire de ce site. L'**AJUV** d'ores et déjà participe à la campagne d'affichage menée dans différentes communes concernées par les survols. Voici un exemplaire de cette affiche :



Prochain rendez-vous : réunion publique **le jeudi 18 mai à 19h30 aux Travées à Juvisy.**

Sur le même sujet, sur notre site, d'autres articles ont déjà été publiés :

- en février 2017 – [Le bruit des avions, toujours en été ?](#) ;
  - en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- 

## Bruit des avions : toujours en été ?



L'été dernier, du fait de travaux très lourds menés à l'aéroport d'Orly, Juvisy a été survolé constamment par des avions à basse altitude. Si l'**AJUV** ne s'oppose pas au principe de ces travaux, elle agit en revanche pour qu'ils soient organisés dans le respect des riverains de l'aéroport.

Pour les Juvisiens, l'été 2016 s'est passé sous le bruit continu des avions, en respirant l'air pollué qui allait avec. Et nous allons à nouveau subir ces nuisances chaque été pendant trois ans. Le Maire a publié en août un courrier demandant le report des travaux. Mais avant l'été, il s'est à nouveau fait remarquer par son absence à la Commission environnement de l'aéroport d'Orly alors que c'est bien là qu'il aurait pu, en amont, négocier un report. Voir à ce sujet notre article sur ce site : [Des avions survolent Juvisy tout l'été, le maire est absent](#). Depuis, il passe se faire photographier en début de réunion avant de s'éclipser.

Les travaux sur les pistes principales 3 et 4 reviennent tous les dix ans. Ce n'est donc pas un sujet ponctuel. L'**AJUV** a demandé, avec d'autres associations, à ADP (Aéroport de Paris) de décaler la période des travaux, l'été étant en effet le pire moment pour les réaliser. Au moins la moitié des habitants ne partent pas en vacances et ils ne peuvent pas profiter de l'extérieur, que ce soit dans leur jardin ou dans les parcs publics.

Nous ne nous contentons pas d'écrire et envoyer des courriers : d'autres actions sont à l'étude et l'**AJUV** sera là pour faire entendre la voix et les demandes des habitants.

D'autres articles sur notre site concernant ce sujet :

- en mai 2017 – [Le bruit des avions, l'AJUV intervient](#)
- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)

---

# City stade : le maire joue avec la santé des jeunes



En 2015, un « city stade » a été aménagé sur le terrain d'une ancienne déchetterie qui était une installation classée. L'**AJUV** a interpellé à ce sujet la Préfète de l'Essonne : le terrain a été transformé sans autorisation et sans mesure de sécurité.

Comme le reconnaît la Préfète de l'Essonne dans sa lettre du 11 janvier 2017 au Maire de Juvisy, M. Reda, **ce terrain a été transformé sans autorisation et sans mesures de sécurité.**

Préoccupée par la santé des jeunes fréquentant ce terrain, l'**AJUV** avait en effet attiré l'attention de Madame la Préfète de l'Essonne sur cette installation par un courrier en date du 10 février 2016.

Nous sommes scandalisés par ce dysfonctionnement et par la légèreté avec laquelle le Maire a décidé de faire un terrain de jeu pour des jeunes en lieu et place d'une ancienne déchetterie ayant servi d'entrepôt à des produits toxiques.

**Nous demandons au Maire de prendre des mesures d'urgence, de mettre en sécurité le site et de diligenter immédiatement une évaluation de la pollution résiduelle des sols.**

Force est de constater que le Maire ne respecte pas la législation en vigueur en n'ayant pas déposé un dossier de cessation d'activité de l'ancienne déchetterie, reconnue pourtant comme une installation classée. **Le respect de la réglementation est aussi indispensable pour redonner confiance à nos concitoyens.**